

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 11 décembre 2025

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Thomas DEVAUD

ABSENTS représentés avec procuration: Madame Nathalie BASTIDE représentée par Monsieur Marc PRADAL

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

**OBJET: Réservoir APE de l'Estivalet - Régularisation foncière avec la section
DE_2025_061**

VU la délibération n°2020-04 en date 27 janvier 2020 concernant le réservoir AEP de l'Estivalet - régularisation foncière avec la section ;

Madame la Maire;

RAPPELLE que la Commune du Malzieu Forain doit régulariser l'achat du réservoir de l'Estivalet propriété de la section de l'Estivalet;

PRECISE qu'il est nécessaire de désigner un membre du Conseil Municipal afin de représenter la section de l'Estivalet;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DESIGNE le 1er adjoint pour représenter la section de l'Estivalet;

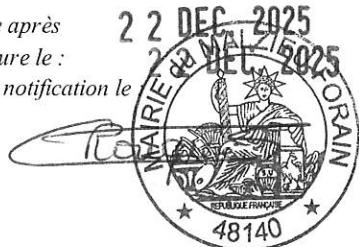
DONNE toute délégation à Mme la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

*Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le*



Date de transmission de l'acte: 22/12/2025
Date de réception de l'AR: 22/12/2025
048-214800898-DE_2025_061-DE
A G E D I